## Stage de 5 mois - rémunération

| Par Zelg  |
|---|
| Bonjour, par le biais de mes études je dois faire un stage de 5 mois. Hors la structure (association) dans laquelle je<br>beux le faire ne peut pas me rémunérer. Je voulais savoir si en faisant un papier comme quoi je ne souhaite pas être<br>rémunérer par la structure est légal, possible.<br>Merci, |
| Par ESP   |
| Merci d'éviter de noser plusieurs fois la même question   |